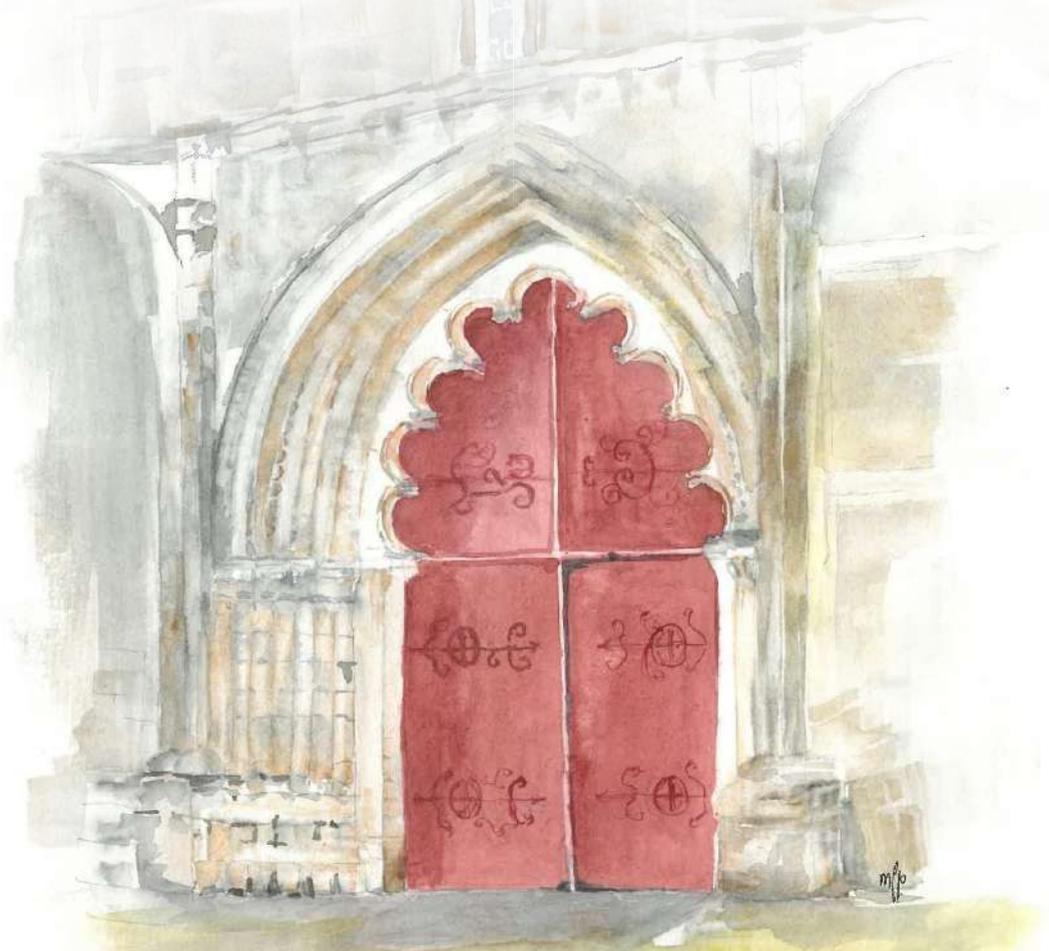


Agenda

Janvier. février. mars. 2024



Bonne Année

Cérémonie des vœux

Rémi DESPLANTES, Maire d'Esnandes
et le Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024
&
vous invitent à la cérémonie des vœux qui se déroulera
le vendredi 12 janvier 2024
à 19 h00 Salle Jean Audineau.



La 3ème vague Esnandaise



Concours de Belote

Samedi 20 janvier

à partir de 13h30

➤ Salle Jean Audineau

20 janvier
Belote

Inscriptions obligatoires avant le 12 janvier 2024 : 06 23 17 45 51 ou 06 38 59 01 92

Engagement 9€ par personne,

Un lot pour chaque joueur,

Tombola,

Boissons, crêpes

Ouvert à tous !



La Fiancée du Pirate

Atelier Théâtre

Les prochains ateliers théâtre auront lieu à la salle Pousse-Pied de 21h00 à 23h30.

- Mardi 16 janvier
- Mardi 13 février
- Mardi 5 mars
- Mardi 26 mars

Inscriptions toute l'année

Renseignements & inscriptions : Corinne Charvet 06.60.28.38.32

lafianceedupirate.compagnie@gmail.com

www.lafianceedupiratecompagnie.com



Le Comité de Jumelage

Le Comité de jumelage fête ses 40 ans et organise un voyage à Thorens Glières du 9 au 16 août 2024.

Visites croisière et festivités.

Informations à venir dans vos boîtes aux lettres.



Arts et Traditions

L'association Arts et Traditions est heureuse de vous présenter sa nouvelle pièce de théâtre :

“Y'a pas de mâle à ça” une comédie de Jean Claude Martineau.

Venez assister à nos représentations qui se dérouleront :

Les vendredis 15 et 22 mars 2024 et les samedis 16 et 23 mars 2024 à 20h30

Salle Jean Audineau à Esnandes.



Chant'Esnaudes

Concert

Dimanche 03 mars

15h00

➤ à l'Eglise de Marans

3 mars
Concert



Le Tarot club Esnandais

Concours de tarot tous les vendredis après-midi à la salle Pousse-Pied.



Le tri des déchets alimentaires

Nos déchets alimentaires (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, croûtes de fromage, restes de repas, marc de café...) représentent près d'un tiers de nos ordures ménagères. Au moment où il nous faut réduire nos déchets, trier et composter ces « restes » (re)devient une évidence ! Entre janvier 2024 et fin 2025, l'Agglo mettra à disposition de chaque habitant une solution de tri lui permettant de ne plus jeter à la poubelle ses déchets alimentaires.

Un déploiement progressif

3 types de solutions sont progressivement déployées par l'Agglo, afin de permettre à chacun de trier ses déchets alimentaires :

-  le compostage individuel pour les maisons avec espace vert ;
-  le compostage partagé pour les résidences avec espaces verts ;
-  l'installation de Points d'Apport Volontaire dédiés, d'ici à 2025.



Vous habitez une maison avec un jardin ?

C'est simple ! Il suffit d'1 m2 au sol, à même la terre. L'Agglo fournit gratuitement un composteur individuel aux foyers qui ne sont pas encore équipés.

3 solutions pour se procurer un composteur individuel :

-  Au moment de l'enquête : consultez le planning de passage des enquêteurs dans votre commune : lors de leur visite, un composteur vous sera remis.
-  À l'Unité de compostage à Périgny : des distributions sont organisées sur place les mardis, mercredis et jeudis (sauf jours fériés) de 13 h à 16 h 15, jusqu'au printemps 2024. À partir de cette date, l'Unité de compostage sera fermée au public pour travaux de modernisation.

À noter : deux journées exceptionnelles de distribution de composteurs y seront également organisées les samedis 23 mars et 6 avril, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (sur inscription).

-  En ligne : à partir du 16 janvier prochain, vous pourrez réserver et vous faire livrer gratuitement un composteur à domicile, avec le formulaire prochainement en ligne dans cette rubrique.

Vous habitez dans une résidence ou un immeuble avec un espace vert ?

L'Agglo accompagne l'installation de composteurs partagés et met gratuitement à disposition tout le matériel nécessaire. Vous souhaitez devenir référent-composteur bénévole au sein de votre résidence ? Rapprochez-vous de votre bailleur ou syndic !

Vous n'avez pas la possibilité de composter ?

Pour tous les foyers qui n'ont pas la possibilité de composter, des Points d'Apport Volontaire de quartier seront progressivement ouverts d'ici à 2025. Un bioseau, pour stocker les déchets dans sa cuisine, et un Pass déchets vous seront remis pour accéder à ces points de dépôt. Les déchets alimentaires seront ensuite collectés par camion, puis acheminés vers l'Unité de compostage de Périgny.

Toutes les infos : www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/dechets

